

saient, dit-il. Mme Heine insista; celui-ci, à bout de refus, finit par lui dire:

— Madame, il m'est vraiment impossible de rien accepter; quand même la discipline ne me l'interdirait pas, il y a quelque chose d'aussi fort qui m'oblige à vous le refuser.

— Eh! quoi donc?

— C'est que je m'appelle le duc de Montebello.

Notre confrère Z... est en proie à un importun qui veut absolument lui infliger la lecture d'un factum où il a énuméré les réformes qu'il rêve: réformes dans la police, dans l'administration, etc.

Z... se résigne à parcourir le manuscrit, mais il s'interrompt à la première phrase.

— Je vois, dit-il au fâcheux, que vous êtes aussi pour la réforme de la grammaire!

Au Salon:

Monsieur. — Je vais te montrer un chef-d'œuvre.

Madame, vexée. — Comment! il y aurait un chapeau plus chic que le mien?

Pitanchard et Mouillebec échangent des confidences le verre en main.

— Oui, mon vieux, c'est comme ça, ma femme a la prétention de me mener à la baguette.

— Qu'est-ce qu'elle fait, ta femme?

— Elle est cardeuse.

— Eh bien... mata-là!

Entre actionnaires sortant de l'assemblée générale:

— Avez-vous compris quelque chose à ce nouvel appel de capitaux pour constituer le fonds de roulement?

— Rien du tout. Je crois bien que c'est nous qui sommes roulés!

Pas neuf, mais toujours drôle, ce mot d'un brave campagnard à qui l'on demande comment il a trouvé l'Exposition:

— Les palais empêchent de la voir!

PETITE CORRESPONDANCE

Au groupe de Vétérans. — L'abondance des matières nous empêche d'insérer aujourd'hui votre communication; ce sera pour samedi prochain.

Un abonné du chemin des Moettes. — Le sujet des pompes funèbres étant très longuement traité dans ce journal, il n'est pas possible de publier votre lettre, mais il sera tenu compte des réflexions qu'elle contient.

Un ancien droniste. — Si vous vous faites connaître, vous aurez satisfaction; nous ne pouvons utiliser votre article sans savoir qui vous êtes, malgré les choses si intéressantes que vous exposez.

Un notaire. — L'annonce reçue samedi matin ne pourra paraître que le 23 juin.

CHRONIQUE LOCALE

La question

POMPES FUNÈBRES

Ça se décolle. — Les résultats d'un marché de gré à gré. — Le petit commerce aux abois. — Un formidable pétard. — M. Orfillo contre le Maire. — La réplique des pompes funèbres.

C'est la débacle. On n'entend partout que des plaintes et des récriminations; il y a de quoi faire des volumes avec tous les bruits mis en circulation! Malheureux M. Dron!

Ce que les oreilles ont dû lui tinter depuis quelques jours, car on en raconte des choses, on lui en attribue de belles à ce député auquel il prend fantaisie de passer des marchés de gré à gré avec des fournisseurs parisiens, sans se donner la peine de mettre au courant de ce qu'il fait certains membres du Conseil municipal, voire même des membres de la Commission chargée de la question des pompes funèbres. Elle est raide, celle-là!

— Ah! si les élections avaient lieu dans huit jours, dit-on couramment, on en verrait de jolies! Dron ramasserait une de ces votes!... Mais nous avons autre chose à faire que de nous occuper des doléances du

public qui, nous l'avons dit samedi, a été roulé de main de maître et qui le sera encore souvent, car il a accordé sa confiance à un homme qui s'y connaît dans l'art d'exploiter la naïveté des électeurs johards.

Donc, le nouveau service ou pour mieux dire la Société générale des pompes funèbres de Paris, est entré en fonctions lundi dernier. Nous avons eu dans le courant de cette semaine plusieurs enterrements qui ont permis à la population de se rendre compte de ce qu'était le matériel accepté par M. Dron; affreux, lamentable, dépassant en médiocrité tout ce qu'on aurait pu soupçonner.

Pour le service de 1^{re} classe, notamment, le corbillard recouvert de tentures ornées de galons en cotons blanc, représente assez exactement — pour ne pas dire tout à fait — un corbillard de quatrième classé à Paris.

Les autres corbillards savez-vous à quoi ils ressemblent? Personne ne me contredira: à des voitures de syphons d'eau de seltz qu'on aurait recouvertes d'une couche de vernis noir et auxquelles on aurait ajouté quatre montants et une couverture. On ne peut rien imaginer de plus primitif que ces chars mortuaires.

Et connaissez-vous le tarif qu'on s'aplomb d'appliquer pour ces corbillards rudimentaires qui ont cessé de plaire aux Parisiens. Le voici:

Service solennel, 165 francs dont 15 francs pour la voiture du clergé; service de 1^{re} classe, 90 francs dont 10 francs pour le coupé du prêtre; service de 2^e classe, 56 francs, la voiture du clergé est comprise pour 6 francs dans ce chiffre; service de 3^e classe, 31 francs dont 6 francs pour la voiture du prêtre; service de 4^e classe, 16 francs dont 3 francs pour la voiture du clergé; enfin pour le service de 5^e classe, on paie 8 francs pour le corbillard et 3 francs pour la voiture de l'officiant. Le transport des indigents est fait gratuitement.

Apprenez aussi, Tourquennois, mes frères, qu'on vient percevoir la somme à la maison mortuaire, avant l'enterrement, ce qui est révoltant. Nous dirons chez qui, si nos dires sont contestés.

Il faut, en outre, que vous sachiez que les porteurs dont les fonctions consistent à transporter le corps de la maison mortuaire sur le corbillard, du corbillard à l'église et du cimetière à la fosse, sont payés à raison de trois francs par jour, soit dix-huit francs par semaine et qu'ils sont pourtant tarifés à cinq francs chacun.

N'oubliez pas non plus qu'on avait annoncé une cavalerie extraordinaire, on parlait d'une soixantaine de bêtes et qu'en tout et pour tout le nouveau service possède cinq chevaux.

Gravez encore ceci dans votre esprit: vous avez le droit, quand la triste nécessité vous y forcera, de réclamer le tarif du transport des corps conforme au cahier des charges et de vous faire représenter les photographes ou dessins reproductifs des corbillards.

Oyez, au surplus, ce détail: pour un service de troisième classe, on n'emploie que trois porteurs — conséquent n'en payez pas quatre. L'ordonnateur et le conducteur du corbillard ou la voiture du prêtre sont tenus de faire un coup de main aux croquemorts. Ça s'arrange en famille, comme vous voyez.

Comment trouvez-vous cela? Pas ordinaire, n'est-ce pas? Hé bien! ce n'est pas le quart des détails que nous possédons et pour ne pas trop vous ennuyer avec un aussi macabre sujet, amis lecteurs, permettez-nous de reproduire ici trois questions qui nous ont été posées par écrit et auxquelles M. Dron ferait bien de répondre par la voie de son journal officiel:

1^{re} — Pourquoi, nous écrit-on, alors que le tarif d'un service de 1^{re} classe comporte — voir plus haut — le versement d'une somme de 90 francs, fait-on payer aux familles 110 francs, prétextant qu'il y a vingt francs à ajouter pour des porteurs supplémentaires ou encore pour les panneaux du corbillard? Vous vous demandez ce que viennent faire là ces panneaux? Ils représentent, en l'espèce, un morceau d'étoffe noire destinée à masquer les côtés de la caisse du corbillard.

Voulez-vous une lettre initiale sur le dôme du corbillard? à la poche, braves gens, ça se paie et cette semaine il vous a été donné de voir des chars mortuaires de première classe qui n'avaient ni panneaux — oh! ces panneaux, bien bêtes ceux qui tapent dedans! — ni lettres initiales, parce qu'on avait refusé de payer un supplément au tarif.

2^e — Pourquoi dans une autre famille, dont nous tenons le nom à la disposition de M. Dron, a-t-on fait payer, pour une raison analogue sans doute, six francs de plus que le prix du tarif et après réclamation des intéressés, a-t-on remboursé cinq francs?

3^e — Est-il exact qu'on aurait déjà cherché à s'aboucher avec un imprimeur de la ville pour les lettres de faire-part, non pour une commande effective, mais dans le but de lui proposer un pourcentage?

Et à l'appui de ces faits, il y a des noms, des adresses — il y a même un reçu qui nous a été montré; — comme le sage, nous n'avons rien que nous ne puissions prouver.

Qu'on ne nous accuse surtout pas d'user de parti-pris envers tel ou tel concession-

naire du nouveau service des pompes funèbres, leur personnalité nous importe peu: nous ne les connaissons pas, nous ne tenons même pas à les connaître et jusqu'à preuve du contraire nous les tenons pour des commerçants honorables cherchant à augmenter le plus possible leur chiffre d'affaires: ils sont, en cela, dans leur rôle.

Mais ce que nous voulons démontrer et ce à quoi ce modeste petit journal s'emploiera de toutes ses forces, c'est que les Tourquennois, étant donné ce que tout le monde peut voir en établissant une comparaison, se trouvaient à même de faire non seulement aussi bien, mais certainement beaucoup mieux que la Société générale des pompes funèbres de Paris.

Personne ne nous empêchera jamais de dire qu'il y a dans cette affaire des côtés mystérieux et que M. Dron a porté un grave défi au commerce local en favorisant chez nous l'intrusion d'étrangers au détriment de ses concitoyens. « Y s'a foutu d'nous, » disait mardi matin, un commerçant Tourquennois, parlant du maire de Tourcoing, « mais on l'ara, aet! » Telle est bien la réflexion qui court partout les rues en ce moment. Jamais un homme n'a eu, il faut le dire, l'audace de se moquer des contribuables patentés avec un tel cynisme.

Il y a, du reste, déjà toute une catégorie de petits commerçants qui ont pris les armes. Ils ont adressé une pétition à M. le Ministre de l'Intérieur dans le but d'obtenir l'ajournement de la ratification du marché de gré à gré passé avec la société parisienne. Elle ne servira pas à grand-chose cette démarche car le ministre de l'Intérieur se nomme Waldeck-Rousseau, et Waldeck-Rousseau et Dron,

c'est chou-vert et vert-choux, c'est deux têtes dans le même bonnet. Et puis, cette question, en somme, ne ressort pas du ministère de l'Intérieur, pas plus que de la préfecture du Nord.

Tourquennois, vous êtes refaits, vous l'êtes bien; on vous a roulés dans les grandes largeurs, vous commencez seulement à le voir; vous en verrez encore bien d'autres et vous finirez un jour par vous apercevoir que le politicien qui avec ses grands mots et ses grandes phrases, s'évertue à faire croire qu'il aime le peuple, qu'il est désintéressé dans tout ce qu'il fait et qu'il n'a en vue que le bien être de ses mandants, n'est ni plus ni moins qu'un vulgaire fumiste.

Etre maire de Tourcoing et travailler ainsi contre les intérêts des Tourquennois, voilà ce qui dépasse les bornes. Pauvre M. Hassebroucq! vous êtes déjà bien loin! Comme quoi la résidence à Paris d'un député-maire a parfois d'étranges conséquences pour les pauvres diables de contribuables qui s'escriment du matin au soir pour être, au bout du compte, victimes d'inconcevables escobarderies.

Le vrai mot, on l'a dit: « Y s'a foutu de vous! » Pourquoi? Parce qu'il est de Marcoing, parbleu! et que du commerce Tourquennois il n'a cure, qu'au moment des périodes électorales!

Cet article était terminé quand le hasard a mis entre nos mains un imprimé dont le texte est d'une éloquence suggestive. Nous ne pouvons résister au plaisir de mettre ce document sous les yeux de nos lecteurs; le voici textuellement reproduit:

POMPES FUNÈBRES DE LA VILLE DE TOURCOING

Bureau: 100, Rue de Lille, 100

Service exécuté par les

POMPES FUNÈBRES GÉNÉRALES

Société Anonyme au Capital libéré de 2.500.000 francs
Siège Social: 68, 68 et 70, Boulevard Richard-Lenoir, PARIS

FOURNITURES pour le Convoi de _____ âgé de _____ ans,
décédé à _____ Rue _____ N° _____
qui aura lieu le _____ 190 _____ à _____ heures _____ Paroisse _____

Table with columns for 'Porte', 'CLASSE', and 'Tenture'. It lists various funeral services and their costs, including 'CORBILLARD', 'MAISON MORTUAIRE', 'CERCUEIL', and 'Cimetière'.

Oh! la, la, ma mère, ça y est cette fois et voilà M. Dron pris en flagrant délit de mensonge. C'était bien la peine de faire rédiger une note officielle pour attester de son dévouement aux intérêts Tourquennois; aucun commerçant ne devait être lésé, la société des pompes funèbres devait exclusivement s'occuper des corbillards et de la voiture du clergé! Quel aplomb! Quelle imposture!

L'imprimé qu'on vient de lire et que nous conseillons à tous de relire avec attention, prouve surabondamment que si le concessionnaire n'a pas encore essayé de fournir cercueils, tentures, couronnes fleurs, etc., il ne tardera pas à le faire.

On ne confie pas une telle rédaction à l'impression, si l'on n'a pas l'intention de la mettre à profit. Cet imprimé n'est pas celui qui sert au siège social des Pompes funèbres générales, boulevard Richard-Lenoir, à Paris, puisqu'il porte commenté le nom de notre ville. Non, ce bulletin a bien été spécialement rédigé pour Tourcoing et il démontre que dans un temps donné, peut-être pas tout de suite, car les esprits sont trop montés en ce moment, au service des corbillards on ajoutera tous les accessoires dont il fait mention plus haut.

Que se passera-t-il, en effet? Quand le re-

présentant des pompes funèbres se présentera dans une maison où un décès a eu lieu, il arrivera 99 fois sur 100 que les membres de la famille, tout entiers à leur douleur, accepteront les offres qui leur seront faites de prendre un engagement avec un seul fournisseur pour tous les détails des obsèques.

Les pompes funèbres n'opéreront sans doute pas par elles-mêmes, mais elles auront leurs hommes en sous-main et le tour sera joué; on paiera un tant pour cent aux fournisseurs et bonjour Luc!

Et puis la lecture de ce fameux imprimé nous inspire encore d'autres réflexions. Indépendamment du prix convenu pour le corbillard et la voiture affectée au clergé, il faudra payer un supplément pour la garniture des trop célèbres panneaux, pour les guides argentés des chevaux, pour des cocardes piquées aux harnachements, pour les aiguillettes des cochers, pour la calotte blanche du conducteur, pour les écussons, etc.; mieux que cela, quand des amis voulant donner une marque de sympathie à un camarade qui s'en va pour toujours, témoignent le désir de tenir un coin du poêle, il y aura deux francs à payer par cordon avec gland! Après celle-là, on peut tirer l'échelle.